

A - Documents à joindre pour valider votre inscription, sauf en cas de compte CASI DIJON validé :

- photocopie de votre fiche de paie ou pension SNCF,
- photocopie de la carte de circulation de ou des enfant(s) et de votre conjoint(e),

B - Assurance responsabilité civile et dommages corporels :

Dans le cadre de son immatriculation au registre des opérateurs de voyages, l'Office du Pays de Gex a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir.

C - Perte, dégradation et vols :

Attention nous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones...) bijoux, espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

D - COVID 19 :

- Port du masque obligatoire durant les visites dès l'âge de 6 ans OU (pour activités sportives) distanciations sociales.
- Port du masque obligatoire dans le bus.
- Restaurant : table de 6 personnes.
- L'Office peut annuler l'excursion selon les directives gouvernementales et les autorisations de rassemblement.
- Toute personne présentant des symptômes de contamination ne doit en aucun cas participer à l'excursion

J'ai bien pris connaissance des paragraphes concernant la responsabilité civile, dommages corporels et pertes, dégradations et vols et COVID 19.

À _____ le _____
Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé"

Case à cocher + signature.

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le CASI DIJON à conserver et utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.



Journée libre à Fort l'Écluse

Sous réserve d'un minimum de 20 pers. - maximum de 60 pers.

Participation du CASI
pour les cheminots des CSE contributeurs à 100 % au CASI DIJON

Avec participation du CASI :
adulte :
10 €
enfant (-18 ans) :
5 €

Samedi 28 Août 2021 - Léaz

Date limite d'inscription le 15 juillet 2021, selon les jours d'ouverture de votre espace CASI.



Compte casi validé = 0 justificatif papier
Créez votre compte CASI DIJON en ligne sur notre site : www.cercheminotsdijon.fr



Descriptif et déroulement de la journée

Le CASI DIJON en partenariat avec l'office du tourisme du Pays de Gex, vous propose une journée découverte de Fort l'Écluse et de vivre une aventure en famille et en toute autonomie.

Partez à la découverte de Fort l'Écluse, une magnifique bâtisse militaire fortifiée surplombant le Rhône, entre Suisse et France, près de Bellegarde-sur-Valserine.

Place stratégique avec vue sur le Mont Blanc, théâtre depuis des siècles d'affrontements guerriers pour le passage des soldats savoyards, français ou encore suisses, le fort a été entièrement réhabilité après une fermeture dans les années 70.

Alors saisissez l'occasion de revisiter le site en partant à l'aventure !

Parmi les 38 ateliers, il y en a pour tout le monde !

- Pour les plus jeunes : jeux d'équilibre, poutres en pagaille, sauts de tarzan, ponts de singe.

- Pour les sportifs : traversées escalade, 4 tyroliennes au-dessus d'un dénivelé de 500 m. Frissons garantis ! Les mineurs doivent être accompagnés par leur(s) parent(s), ils sont sous leurs responsabilités.

Le prix de la journée est de 10 € par adulte et de 5 € par enfant (de moins de 18 ans). Ces tarifs comprennent la visite, l'entrée au parc aventure, le repas et le transport.

Nous vous offrons la possibilité soit d'avoir rendez-vous à 8 h 15 devant la gare de Dole, ou directement sur place à 10 h 30.

Au programme :

- | | |
|-----------|---|
| 11 h | Visite guidée de Fort l'Écluse. |
| 12 h 30 | Repas : assiette de produits régionaux (fromages, charcuterie, pain, salade) + glace + 1 boisson + café offert. |
| 13 h 30 | Activités Fort Aventure pour les enfants de + de 10 ans et les adultes |
| à 15 h 30 | ou des sentiers balisés sont à disposition pour les enfants de - de 10 ans et leurs parents. |

Un courrier de réservation vous sera envoyé avec les informations complémentaires.

Retour aux alentours de 15 h 30 pour une arrivée à Dole à 17 h environ.

Bulletin de pré-réservation pour la journée libre à Fort l'écluse

Samedi 28 Août 2021 - Léaz

Adressez votre bulletin de pré-inscription auprès de votre espace CASI accompagné des pièces à joindre sauf si vous avez un compte en ligne validé, **règlement à l'inscription obligatoire dans tous les cas**. Les réservations définitives seront délivrées en fonction des places disponibles. Si vous êtes retenu vous recevrez **des billets de change, vos pass, et toutes les informations complémentaires par courrier début août 2021**. Sont prioritaires, les agents qui n'ont jamais bénéficié d'activités régionales.

Bulletin de pré-réservation : Offre réservée aux cheminots du CASI DIJON.

Pièces à joindre : bulletin de salaire ou de pension + règlement + carte de circulation ayant-droit

avec transport, de Dole sans transport

Compte CASI DIJON en ligne validé

Parenté :
D > demandeur
C > conjoint(e)
E > enf. à charge

Nom	Prénom	Parenté :	âge :
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Total du règlement: Courriel :

N° de CP :, Téléphone :

Adresse :

Allergies alimentaires :

Signature :

Tampon +

date de l'Espace CASI :

Assurance à signer au dos